



LES POLITIQUES AGRICOLES À TRAVERS LE MONDE

<http://agriculture.gouv.fr/politiques-agricoles-fiches-pays>



Espagne

2023

Contexte agricole et relations internationales

PRINCIPALES DONNÉES	UNITÉS	ESPAGNE	FRANCE
Superficie	km ² - 2020 ⁽³⁾	505 957	543 965⁽¹⁾
Population	Mhab et évolution 2020/2021 ⁽³⁾	47,3 -0,1%	67,5 +0,2%
Indice de développement humain (IDH)	2021 ⁽⁴⁾	0,905 27 ^e rang mondial	0,901 26 ^e rang mondial
Produit intérieur brut (PIB)	Md€ - 2021 ⁽²⁾	1 205	2 484
Taux de croissance du PIB	% - 2020/2021 ⁽²⁾	+7,4	+7,8
PIB / habitant	€-2021 ⁽²⁾	25 460	36 520
Part de l'agriculture dans le PIB	% - 2021 ⁽³⁾	2,7	1,6
Surface arable	Mha - 2020 ⁽³⁾	11,9	17,9
Surface forestière	Mha - 2020 ⁽³⁾	18,6	17,2
Balance commerciale tous secteurs	Md€ - 2021 ^{(5) (6)}	-26,2	-112,7
Balance commerciale agricole et agroalimentaire ⁽⁷⁾	Md€ - 2021 ^{(5) (6)}	Export: 59,2 Import: 41,2 Solde: +18	Export: 69,7 Import: 61,7 Solde: +8
Exportations agricoles et agroalimentaires ⁽⁷⁾ vers l'autre pays	M€ - 2021 ^{(5) (6)} Variation 2020-2021	Espagne vers France: 9 076 +8,8%	France vers Espagne: 5 373 +13,3%
Part du flux bilatéral dans les importations agricoles et agroalimentaires ⁽⁷⁾	2021 ^{(5) (6)}	13,4% des importations françaises 1^{er} fournisseur de la France	12,5% des importations espagnoles 1^{er} fournisseur de l'Espagne
Part du flux bilatéral dans les exportations agricoles et agroalimentaires ⁽⁷⁾	2021 ^{(5) (6)}	7,7% des exportations françaises 6^e client de la France	15,3% des exportations espagnoles 1^{er} client de l'Espagne

1. 543 965 km² pour la métropole, la surface Outre-Mer est de 89 242 km² pour les seuls DROM (Source IGN 2016) et monte à environ 113 000 km² au total.

2. Eurostat

3. Banque mondiale

4. Rapport sur le développement humain 2021/2022

5. Douanes françaises, Trade Data Monitor

6. Douanes espagnoles, Trade Data Monitor

7. N'incluant pas le machinisme agricole et agroalimentaire, les engrais et produits phytosanitaires, les bois et dérivés, le biodiesel

Ce qu'il faut retenir

■ 2^e pays européen derrière la France par sa surface agricole utile, l'Espagne occupe également les premières places par la diversité et le volume de ses productions, malgré des contraintes naturelles et climatiques pesant sur son territoire : 1^{er} producteur mondial d'huile d'olive, 1^{er} exportateur européen de fruits et légumes, 1^{er} vignoble du monde en surface, 1^{er} cheptel porcin européen, 1^{er} producteur européen de produits de la mer, 3^e producteur biologique mondial en surface (derrière l'Australie et l'Argentine).

■ L'Espagne transforme des produits emblématiques de son terroir et à forte identité régionale, comme le jambon. 1^{er} secteur industriel, l'agroalimentaire est atomisé mais joue un rôle clé dans l'économie du pays et l'équilibre de ses territoires.

■ Le modèle agricole et agroalimentaire espagnol affiche un dynamisme ininterrompu depuis plus de 20 ans, poursuivant son développement grâce aux conquêtes

à l'export, au cœur de la stratégie des filières. Réalisant 18 Md€ d'excédent commercial en 2021¹, le secteur agricole et agroalimentaire est devenu l'une des principales forces du commerce extérieur espagnol, dont la crise Covid a démontré la résilience.

■ Dans le secteur agricole et agroalimentaire, l'Espagne et la France sont des partenaires commerciaux essentiels : la France est le 1^{er} client de l'Espagne et l'Espagne est son 1^{er} fournisseur. 6^e client de la France, l'Espagne est dépendante en céréales, produits laitiers et animaux vivants français. Toutefois, le fort dynamisme des exportations espagnoles vers la France creuse le déficit commercial français vis-à-vis de l'Espagne, à près de 3,7 Md€ en 2021².

■ Les relations bilatérales avec l'Espagne sont nourries et régulières sur les questions agricoles et de la pêche maritime, sur lesquelles les visions des deux pays sont très souvent convergentes.

Production agricole

L'Espagne est un pays de longue tradition agricole. Son entrée dans l'Union européenne en 1986 a conduit à la modernisation profonde du secteur, même si la productivité de l'agriculture espagnole reste encore globalement plus faible que dans d'autres pays de l'Union.

Près de la moitié (24 Mha) de la surface totale du pays est utilisée à des fins agricoles, ce qui place l'Espagne au rang de **2^e plus grand pays agricole de l'UE** en termes de SAU, juste après la France. Les producteurs sont confrontés à de nombreuses contraintes : altitude (plus de 60% des terres sont au-dessus de 600m), pentes, faible potentiel agronomique des sols et faible pluviosité (pays le plus aride d'Europe). 3,8 Mha sont irrigués, correspondant au quart des surfaces cultivées, et assurant à elles seules plus de 65% de la production agricole finale du pays. La nécessité d'irriguer conduit à une augmentation des coûts de production et rend la question de la gestion des ressources en eau particulièrement aiguë, même si la part de l'agriculture dans la consommation d'eau totale en Espagne s'est fortement réduite depuis 20 ans. Ces contraintes ont façonné une mosaïque de paysages agricoles et favorisé l'introduction de cultures très diversifiées (y compris tropicales, telles

que l'avocat et la mangue), à forte identité régionale. Elles ont également conduit l'État à s'impliquer dans la gestion des risques climatiques par des mécanismes assurantiels d'envergure. Plus de la moitié de la SAU espagnole est composée de prairies et pâturages naturels arborés, caractéristiques des climats semi-arides et arides.

Le maintien de l'activité agricole et agroalimentaire est vital pour **l'Espagne rurale**, qui représente 84% de la surface du pays, héberge seulement 16% de la population et **continue de se vider** (-7% au cours de la dernière décennie).

Bien qu'ayant chuté de près de 30% en 10 ans, le nombre d'exploitations reste élevé : **915 000 exploitations** en 2020, soit le double de la France, sur une SAU de taille comparable. Depuis 2006, la SAU moyenne par exploitation a augmenté de 20%, atteignant 26 ha en 2020. Mais les structures agricoles sont duales : d'un côté, environ 200 000 exploitations spécialisées, très intégrées et dédiées à l'export, et de l'autre, plus de 700 000 exploitations de très petite taille, menées par des agriculteurs pluriactifs ou des retraités. De surcroît, ces structures présentent de grandes variations régionales.

1. Douanes espagnoles, Trade Data Monitor
2. Douanes françaises, Trade Data Monitor

Depuis son entrée dans l'UE, l'Espagne a développé des filières très compétitives et tournées vers l'exportation : avec une production de près de 53 Md€ en 2020 (12% de la production UE), l'Espagne est aujourd'hui la **4^e puissance agricole européenne** (derrière la France, l'Allemagne et l'Italie). Ses produits phares sont les fruits et légumes, l'huile d'olive, les olives de table, le vin et la viande de porc. L'Espagne produit également pour son marché intérieur des céréales, du lait, des viandes, des betteraves à sucre et des produits caractéristiques des agricultures du Sud comme le coton et le riz. Trois régions concentrent près de la moitié de la valeur de la production agricole du pays : l'Andalousie, Castille-La Mancha, Castille-et-León.

Premier producteur de **fruits et légumes** de l'UE, l'Espagne a une production très diversifiée, dont 60% sont orientés vers l'export, ce qui fait du pays le leader européen de l'export de fruits et légumes. L'Espagne produit en moyenne 27 Mt de fruits et légumes par an, dont 54% de légumes, 38% de fruits (dont 6 à 8 Mt d'agrumes, soit 60% des agrumes de l'UE), et 8% de pommes de terre. En 2020, malgré la crise Covid, la valeur de la production est restée supérieure à 18 Md€.

La surface en **oliviers** est considérable (2,75 Mha, plus de 11% de la SAU) et ne connaît aucune véritable concurrence en Europe ni dans le monde : l'Espagne est le 1^{er} producteur mondial d'huile d'olive (1,13 Mt en 2019, loin devant l'Italie et la Grèce). Avec 500 000 t de moyenne sur les cinq dernières campagnes, l'Espagne est également le 1^{er} producteur d'olives de table au monde (devant l'Égypte, la Turquie, l'Algérie et la Grèce). L'Andalousie concentre les trois-quarts de la production d'huile d'olive et plus de 80% de la production d'olives de table du pays.

La **vigne** occupe 961 000 ha (2020) : c'est la première superficie viticole du monde (près de 30% du vignoble européen). En raison des aléas climatiques, la production espagnole de vin et moûts sans concentré a chuté lors de la campagne 2021/22, à 35 Mhl (2^e place des producteurs européens, derrière l'Italie et devant la France). Plus de 56% de la production du vignoble est sous appellation (telles que *Rioja* ou *Ribera del Duero*) et 8% sous Indication géographique protégée ; en termes de surface, 91% du vignoble est inscrit dans une appellation, et 6% sous indication géographique protégée.

Les **céréales** occupent environ un quart de la SAU (6 Mha), mais perdent du terrain au profit de l'amandier. 390 000 exploitations produisent une moyenne annuelle de 21 Mt de céréales, essentiellement de l'orge mais aussi du blé et du maïs. La surface moyenne est de 16 ha/exploitation. Les récoltes restent fortement dépendantes des conditions climatiques qui rendent la question de l'irrigation déterminante. Si le rendement moyen a augmenté durant ces

dernières années (4 t/ha en 2019), la production céréalière ne permet pas d'atteindre l'autosuffisance (notamment pour l'alimentation animale) et le pays a recours aux importations, essentiellement d'origine européenne (54,2% en 2020). Dès lors, l'Espagne valorise toutes les technologies favorisant la productivité : c'est l'unique pays européen avec une culture notable de **maïs génétiquement modifié** (96 606 ha, soit 21% de la sole espagnole de maïs).

L'Espagne est également le champion européen (et le 3^e mondial derrière l'Australie et l'Argentine) de **l'agriculture biologique**, dont la surface ne cesse de progresser : plus de 2,4 Mha en 2020, soit 10% de la SAU du pays. Les produits bio espagnols (essentiellement huile d'olive, fruits, légumes, vins), sont quasi-exclusivement destinés à l'exportation.

La production de viandes espagnoles connaît un dynamisme ininterrompu depuis 2010 (+7 à 9% par an), et a dépassé 20 Md€ en 2020 (38% de la valeur de la production agricole finale). Elle est dominée par le **secteur porcin**, qui compte plus de 32 millions de têtes (1^{er} cheptel européen et le 3^e mondial derrière la Chine et les États-Unis). En 2020, sous l'effet d'un marché porteur à l'export et d'un développement des abattoirs, l'Espagne a augmenté son rythme d'abattage (56,4 millions de têtes) au point de dépasser l'Allemagne en 2020, avec plus de 5 Mt de viande de porc produites. Tous les modèles d'élevage sont utilisés : des porcs « blancs » en élevage ultra-intensif intégré (Catalogne, Aragon), aux races rustiques type « *ibérico* » en extensif (Estrémadure, Andalousie), nourris à l'herbe et aux glands de chênes verts pour la production de jambons secs affinés à très haute valeur ajoutée.

Le cheptel bovin espagnol comprend 6,5 millions de têtes, dont environ 800 000 vaches laitières. La **production laitière** est duale, entre petites exploitations herbagères (moins de 40 vaches), faiblement intégrées et à fort coût de collecte (corniche cantabrique et Galice), et grands élevages industriels (plus de 200 vaches), très dépendantes du coût de l'aliment (Andalousie, Valence, Catalogne). Avec 7 Mt collectées, le lait de vache espagnol ne représente que 5% de la production de l'UE. Structurellement déficitaire, l'Espagne continue d'importer 3 Mt de lait et produits laitiers. En revanche, la collecte espagnole de lait de brebis (plus de 500 000 t) et de lait de chèvre (près de 500 000 t) est plus significative à l'échelle UE (respectivement 15% et 20% de la production européenne).

La même dualité se retrouve dans le secteur de la **viande bovine**, où des élevages extensifs de races rustiques coexistent avec des ateliers d'engraissement de brouillards et veaux de trois semaines importés de France. Bénéficiant à la fois d'une excellente compétitivité-prix (grâce à des coûts de production maîtrisés), d'une logistique portuaire

renovée (Tarragone, Carthagène) et de frais d'approche réduits, ces ateliers permettent à la production bovine espagnole de remonter la pente de manière spectaculaire depuis 2014. Par ailleurs, l'Espagne détient le 2^e plus grand cheptel **ovins-caprins** d'Europe (20% du cheptel européen), derrière le Royaume-Uni.

Enfin, avec plus de 45 millions de poules pondeuses (dont 93% sont élevées en cage), l'Espagne est quasiment auto-suffisante en **volaille et œufs**.

La crise du Covid-19 a confirmé la résilience de l'industrie agroalimentaire espagnole dont la production, les exportations et l'emploi sont restés particulièrement dynamiques en 2020 et 2021. L'industrie de l'alimentation, des boissons et du tabac compte plus de 30 000 entreprises et 460 000 actifs (21% des emplois industriels, 3% des actifs du pays). Réalisant 111 Md€ de chiffre d'affaires (dont près du quart par le secteur des viandes), l'industrie agroalimentaire est le 1^{er} secteur industriel de l'économie espagnole (23% du PIB industriel, 11% du PIB national), devant l'automobile. Elle se caractérise par une polarisation forte avec 96% de PME et 0,2% des entreprises générant plus de la moitié du chiffre d'affaires. Seules 50 IAA ont plus de 500 salariés (ex: Ebro Puleva, Campofrío, Pescanova, Allied Domecq, Leche Pascual, Grupo Mahou-San Miguel, Fuertes El Pozo, Freixenet, Industrias Lacteas Asturiana, Deoleo, etc.). Bien que l'Espagne soit un producteur agricole important, aucune entreprise espagnole ne figure parmi les 50 plus grandes entreprises agroalimentaires du monde.

Avec une **surface boisée** de 18,6 Mha (près de 40% du territoire espagnol), l'Espagne est le 2^e plus grand pays forestier d'Europe après la Suède. La forêt espagnole est caractérisée par une extrême diversité en raison de la grande variété des écosystèmes du pays, répartis sur quatre régions biogéographiques (atlantique, pyrénéen, méditerranéen, macaronésique dans les Îles Canaries). Elle est constituée à la majorité de feuillus méditerranéens, dont le chêne vert et le chêne liège. Si l'Espagne est le 2^e producteur mondial de liège (après le Portugal), le taux de valorisation de ses ressources ligneuses (40%) est, en revanche, l'un des plus

bas de l'UE. Près de la moitié des surfaces boisées se situe en Andalousie, Castille-la Manche et Castille-et-León. Cependant, il s'agit, dans ces trois régions, essentiellement de « *dehesa* » (écosystèmes arborés méditerranéens valorisés pour le pastoralisme). C'est au nord du pays, notamment en Galice, qu'on rencontre les peuplements les plus productifs (eucalyptus, pin maritime et pin sylvestre, destinés à l'industrie). Environ 80% de la forêt espagnole est privée. La forêt publique appartient essentiellement aux collectivités locales, la forêt de l'État ne représentant que 5% de la superficie forestière totale. La majeure partie (11,2 Mha) de la forêt espagnole est protégée. La biomasse a augmenté de plus de 30% au cours des dernières années, aggravant le risque de grands feux de forêts. Les problèmes sanitaires (nématodes du pin notamment), les incendies récurrents (6 000 à 11 000 départs de feux, 50 000 à 120 000 ha détruits chaque année) et l'érosion édaphique frappent durement la forêt espagnole, et accélèrent le phénomène de désertification.

Avec près de 8 000 km de côtes et près de 1 Mt de captures annuelles, l'Espagne, **1^{er} pays producteur de produits de la mer en Europe**, possède une activité de pêche très ancienne. Soutenue par une consommation intérieure dynamique, elle a su se développer – y compris dans les eaux lointaines – et se restructurer (près de 9 000 navires et 33 000 marins) pour devenir l'un des piliers de l'agroalimentaire espagnol, essentiel pour l'économie du pays et l'équilibre social de ses régions littorales, comme la Galice. Les chalutiers, les senneurs, les palangriers et les fileyeurs pratiquent une pêche industrielle dans les eaux communautaires et internationales, et une pêche semi-industrielle dans les eaux espagnoles. Ils représentent seulement 22% des navires mais 89% de la capacité de la flotte espagnole. Par ailleurs, de nombreuses petites pêcheries locales subsistent, utilisant des petites embarcations (7 m de long en moyenne) et petits engins de pêche (casiers, dragues, filets, lignes, etc.). Cette pêche artisanale côtière concerne 78% des navires mais ne représente que 11% de la capacité de la flotte espagnole. S'y ajoute un secteur aquacole (en mer pour l'essentiel) en croissance (750 M€ de chiffre d'affaires en 2020).

Politique agricole

La France et l'Espagne partagent, en termes de politique agricole, un grand nombre de positions fondamentales: rôle multifonctionnel de l'agriculture sur des territoires spécifiques à fortes contraintes naturelles, défense d'une agriculture européenne ambitieuse dotée d'un budget européen conséquent, préservation d'un modèle

alimentaire de qualité, indications géographiques, réciprocité des normes dans les accords commerciaux, etc.

Le maintien d'une PAC forte est crucial pour l'Espagne, non seulement pour des raisons politiques (souveraineté alimentaire), économiques (poursuivre la modernisation

des exploitations pour exporter davantage et contribuer à la croissance du pays) et sociales (emplois en milieu rural), mais aussi pour l'aménagement du territoire (maintien de l'exploitation des terres) et la lutte contre le déclin démographique de ses espaces ruraux.

Dans son plan stratégique, l'Espagne défend une PAC 2023-27 plus flexible, adaptée aux spécificités du pays (nombre très important de petits producteurs, complexité du fonctionnement décentralisé dans 17 Communautés autonomes ayant des compétences propres en politique agricole, etc.). Elle souhaite également une PAC plus simple, juste et équilibrée, favorisant le renouvellement des générations. La convergence interne, l'introduction d'un paiement redistributif et la définition de l'agriculteur

«actif» constituent des défis de taille pour l'Espagne, dans un contexte de tensions territoriales persistantes. La mise en place d'éco-régimes favorisant les pratiques bas-carbone et agroécologiques marquent une inflexion de la politique agricole espagnole pour protéger davantage l'environnement et répondre aux défis du climat (un quart de la surface totale de l'Espagne est menacé par la désertification).

Enfin, l'Espagne est très présente dans les échanges internationaux sur les forêts. La défense des forêts contre les incendies (DFCI) est un sujet de préoccupation majeure en Espagne. La valorisation économique des biens et services rendus par la forêt est l'autre axe prioritaire de la politique forestière espagnole.

Échanges commerciaux

Balance agricole et agroalimentaire espagnole^{3 4}

La balance commerciale globale espagnole est largement déficitaire (-26,2 Md€ en 2021), contrairement à celle du secteur agricole et agroalimentaire qui est excédentaire (+18 Md€ en 2021). En effet, l'Espagne a exporté pour 59,2 Md€ de produits agricoles et agroalimentaires en 2021, alors qu'elle en a importé 41,2 Md€ la même année.

En 2021, les exportations agricoles et agroalimentaires du pays ont augmenté de 10,7% par rapport à 2020 et de 16,2% par rapport à 2019. Plus précisément, en 2021, l'Espagne a exporté 10,2 Md€ de fruits, 8,8 Md€ de viandes et abats, 3,5 Md€ de poissons et crustacés, 3,3 Md€ d'huile d'olive, 2,9 Md€ de vins, 2,5 Md€ de légumes et 1,3 Md€ de produits de la boulangerie, qui sont ses premiers postes d'exportation dans ce secteur. Ses principaux clients sont la France (représentant 15,3% des exportations espagnoles du secteur), l'Allemagne (12%), l'Italie (10%), le Portugal (8,7%) et le Royaume-Uni (7%).

En 2021, les importations agricoles et agroalimentaires espagnoles ont augmenté de 15,7% par rapport à 2020 et de 10,6% par rapport à 2019. Elles sont principalement constituées de poissons et crustacés (pour 6,4 Md€ en 2021), de fruits (3,4 Md€), de maïs (1,8 Md€), de fèves de soja (1,7 Md€), de tabacs (1,5 Md€) et de viandes et abats (1,3 Md€). Ses principaux fournisseurs sont la France (12,5% des importations espagnoles du secteur), l'Allemagne (7%), les Pays-Bas (7%), le Portugal (6,2%) et le Brésil (5,7%)

Échanges commerciaux entre la France et l'Espagne⁵

Le solde des échanges agricoles et agroalimentaires entre la France et l'Espagne est structurellement déficitaire pour la France. En 2021, il est de -2,9 Md€, se détériorant chaque année (il était de -350 M€ en 2000, de -1,1 Md€ en 2010 et a dépassé les -2 Md€ en 2016).

En 2021, la France a exporté vers l'Espagne 5,4 Md€ de produits agricoles et agroalimentaires, en augmentation de 13,5% par rapport à 2020 et de 8% par rapport à 2019. Il s'agit principalement de poissons et crustacés (309 M€), de maïs (286 M€), d'animaux vivants (273 M€), de blé tendre (269 M€), de fromages (265 M€) et de préparation pour l'alimentation animale (261 M€). L'Espagne est le 6^e client de la France et représente 7,7% des exportations françaises du secteur.

Il est à noter que la France a également exporté vers l'Espagne, en 2021, 792 M€ de machinisme agricole et agroalimentaire, 272 M€ de bois et dérivés, ainsi que 237 M€ de produits phytosanitaires.

En 2021, la France a importé depuis l'Espagne près de 9,1 Md€ de produits agricoles et agroalimentaires, en augmentation de 8,8% par rapport à 2020 et de 14,1% par rapport à 2019. Il s'agit principalement de fruits (1,9 Md€), de viandes et abats (1 Md€), de légumes (461 M€), de poissons et crustacés (403 M€), d'huile d'olive (277 M€) et de vins (227 M€). L'Espagne constitue ainsi le 1^{er} fournisseur de la France et représente près de 13,4% des importations françaises du secteur.

3. N'incluant pas le machinisme agricole et agroalimentaire, les engrais et produits phytosanitaires, le bois et dérivés, le biodiesel

4. Douanes espagnoles, Trade Data Monitor

5. Douanes françaises, Trade Data Monitor

Accords internationaux

L'Espagne est entrée dans l'Union européenne en 1986. Elle est membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) depuis le 1^{er} janvier 1995, de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV, dont le directeur général, Pau Roca, est espagnol). Elle accueille le siège du Conseil oléicole international (COI). L'Espagne a ratifié le Protocole de Kyoto, la Convention sur la diversité biologique (CDB)⁶, la Convention de Washington sur le commerce international des espèces de faune et de flore menacées d'extinction, l'Accord international sur le café de 2001. Elle a également adhéré à l'engagement international sur les ressources phyto-génétiques de la FAO et à l'initiative « 4 pour 1000 - les sols pour la sécurité alimentaire et

le climat » lors de la COP21 en décembre 2015. L'Espagne est par ailleurs membre du Centre international des hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM).

L'Espagne participe activement au Réseau méditerranéen de santé animale (REMESA) qui regroupe les services vétérinaires de dix pays du pourtour méditerranéen. Elle a financé de nombreuses actions en appui au REMESA via la FAO. L'Espagne héberge également la branche méditerranéenne de l'Institut forestier européen de recherche sur la forêt (EFI Med), ainsi que la facilité technique de l'Union européenne sur la réduction des émissions de gaz à effets de serre provenant de la déforestation (EU REDD).

Relations bilatérales

Les relations bilatérales avec l'Espagne sont nourries et régulières sur les questions agricoles; les visions des deux pays sont très souvent convergentes.

Principaux producteurs européens pour de nombreux produits agricoles (fruits et légumes, vin, banane, viande porcine), les deux pays se trouvent parfois en situation de concurrence, la compétitivité étant plus favorable du côté des filières françaises pour les céréales, le lait et les pommes de terre, et du côté espagnol pour les fruits et légumes, le vin d'entrée de gamme, la viande de porc, les jeunes bovins d'engraissement et les agneaux de lait.

La France et l'Espagne se coordonnent régulièrement – en associant également l'Italie et le Portugal – au sein d'un « Comité mixte des fruits et légumes ». Dans le cadre de ce comité, sept « groupes de contacts » spécialisés par produit (fraise, tomate, pêche/nectarine, pomme, ail, agrumes, raisin de table) permettent aux professionnels des quatre pays de se rencontrer et de dialoguer au moins une fois par an.

Fortes de cette expérience constructive, la France et l'Espagne ont mis en place, en 2017, un Comité mixte pour le secteur du vin, que l'Italie a rejoint officiellement en 2021.

France et Espagne échangent par ailleurs régulièrement avec le Portugal sur les politiques agricoles qu'ils souhaitent mettre en œuvre dans leurs régions ultrapériphériques respectives, notamment en faveur de la filière banane, dans le cadre du groupe des « Amis du POSEI ».

Véritables forums de discussion et de prévention des difficultés au sein des filières végétales, ces comités constituent des plateformes d'échanges efficaces entre producteurs des deux pays et entre producteurs et administrations, pour faire émerger des consensus bilatéraux sur les questions de politique européenne et internationale. Ils contribuent à tisser, année après année, des liens agricoles étroits et de confiance entre la France et l'Espagne.

Partageant également la nécessité de défendre une agriculture européenne de qualité, les deux pays défendent les systèmes d'indications géographiques (l'Espagne compte 152 IG) et de labels.

Dans le secteur de l'enseignement agricole technique et supérieur, l'Espagne est la 2^e destination préférée des élèves et étudiants français (après le Royaume-Uni), avec plus de 700 mobilités par an (stages et mobilités académiques). De nombreux partenariats existent entre établissements de l'enseignement supérieur.

6. Dans le cadre du protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation relative à la CDB, l'Espagne est l'un des seuls pays de l'UE à avoir régleménté l'accès à ses ressources génétiques et le partage des avantages découlant de leur utilisation.

En matière sanitaire, les relations sont historiquement très intenses. Depuis plus de 60 ans, elles se matérialisent par une rencontre annuelle vétérinaire et phytosanitaire, qui associe les régions espagnoles et les départements français de part et d'autre de la frontière pyrénéenne, ainsi que la Principauté d'Andorre. Ces rencontres aboutissent, en tant

que de besoin, à la signature de protocoles d'accord, qu'il s'agisse de santé animale ou végétale.

Enfin, la relation franco-espagnole en matière de pêche maritime, très étroite à tous les niveaux, donne lieu à de nombreuses collaborations entre les deux pays.

COPYRIGHT : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Europe et International de la Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE).

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ : Le Service Europe et International s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

RÉDACTION : Cette collection de fiches est coordonnée par le Bureau des exportations et partenariats internationaux (BEPI/DGPE). Leur rédaction est assurée par les conseillers aux affaires agricoles (CAA), les services des ambassades de France et les services centraux concernés. Les sources des données sont diverses et indiquées en notes de bas de page.

Service Europe et International — 3, rue Barbet de Jouy — 75349 Paris 07 SP